

## Le projet éducatif

### **L'association :**

Depuis près de 40 ans, animateurs et bénévoles ont peu à peu forgé une âme à notre centre de vacances. Nous croyons au rôle éducatif de notre association, qui permet à l'enfant de découvrir un univers différent de son cercle familial.

### **Structure :**

L'association est composée de membres adhérents qui participent à l'élection du conseil d'administration. Ce dernier est composé d'une vingtaine de membres qui définissent les grandes orientations de l'association.

Le conseil d'administration travaille essentiellement *en commissions* et *par groupes de travail*.

Les membres de l'association sont tous bénévoles.

Les différentes commissions sont : travaux, locations, communication et pédagogie. Les propositions faites par les commissions et les groupes de travail sont ensuite entérinées ou non par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration a également pour rôle de veiller à la bonne gestion morale et financière de l'association.

### **Le centre de vacances de Sagemont**

Implanté au pied des Hautes - Vosges, dans la vallée de Straiture, à 550 m d'altitude, **entre Fraize et Gérardmer**, le centre se situe à flanc de coteau, blotti entre sapins et prairies d'où s'échappe un minuscule torrent.

Sur un terrain de 2 hectares avec aires de jeux (toboggan, balançoires, terrain de foot, panneaux de basket ...), le bâtiment et ses annexes aménagés pour des activités d'intérieur peuvent accueillir jusqu'à 80 enfants .

### **Les séjours pour les enfants proposés en 2003 :**

3 séjours de 15 jours pour les 8 -13 ans ( 60 enfants par séjour )

3 séjours de 15 jours pour les 13 - 15 ans ( 20 enfants par séjour )

1 séjour d'une semaine à thème pour les 6-8 ans ( 40 enfants )

1 séjour d'une semaine à thème pour les 9-11 ans ( 30 enfants )

1 séjour de ski pendant l'hiver ( 40 enfants )

### **Le projet de l'association :**

Notre premier désir est d'offrir aux enfants de vraies vacances pleines, joyeuses, épanouissantes dans un esprit chrétien.

Cet esprit chrétien est d'abord dans la qualité de vie que nous partageons ensemble. Elle est notre affaire à tous : enfants, animateurs.... Une qualité de vie qui se caractérise par un esprit de famille.

Pour y parvenir, nous comptons davantage sur l'exemple que sur les paroles .

Nous tenons avant tout à ce que la colonie ait le visage d'une grande famille où l'enfant se sente en confiance et où les animateurs soient prêts à susciter l'enthousiasme des enfants et à le partager dans des activités très diverses tels que saynètes, ateliers, grands jeux, randonnées, camping ...

Nous nous efforçons de proposer aux enfants diverses activités et jeux qui soient passionnants. Mais l'activité en elle-même n'est pas la seule chose qui compte. L'essentiel est de permettre à l'enfant, à l'occasion et au moyen, de ces activités, de s'épanouir dans un climat d'amitié et de chaleur humaine, et cette ambiance grande famille sera présente de la même manière au sein de l'équipe d'encadrement.

Cet esprit d'équipe est un point auquel nous avons donné beaucoup d'importance dès la création de la colonie et c'est sans doute ce qui fait la force de notre association .

Pour renforcer cet esprit d'équipe, nous proposons aux animateurs un week-end préparation à Sachemont qui permet de se connaître et de connaître le site .

Nous proposons également des week-ends travaux où chaque animateur est invité à venir avec des membres de l'association pour préparer les séjours et améliorer le cadre de vie. Enfin nous pouvons montrer notre appartenance à l'association et soutenir l'association en devenant adhérent, c'est à dire membre actif .

Voici les points qui nous semblent essentiels dans la réussite d'un séjour et qui seront développés en détail dans les projets pédagogiques des sessions:

- Les activités
- Le rythme de vie
- L'accompagnement individuel de la vie collective
- La restauration
- Le linge
- L'infirmierie
- Les relations avec les familles
- Les équipes d'encadrement.

Le projet éducatif est décliné en projet pédagogique pour chaque session.

### **Le projet pédagogique :**

Il définit les moyens à mettre en œuvre pour :

- Favoriser l'expression individuelle de l'enfant évoluant à l'intérieur d'un groupe.
- Aider à l'apprentissage de l'autonomie personnelle.
- Sensibiliser chacun au respect, au partage et à l'écoute de l'autre.

L'enfant est un être unique et une personne libre qui vit en collectivité. La pratique des activités, le partage de la vie quotidienne, les jeux, les rencontres impliquent d'accepter des règles de vie dans un esprit de tolérance .

### **Les activités :**

Les activités sont toujours encadrées. En plus des activités mentionnées dans les plaquettes, des activités de loisirs, de détente et d'expression sont prévues et proposées aux participants.

Partant du principe que les enfants sont en vacances, nous n'envisageons pas de les obliger à participer aux différentes activités. Nous croyons davantage à la motivation générée lors de sensibilisations par l'équipe d'animation.

Des activités variées sont proposées aux enfants selon les compétences de chaque animateur. Ces activités permettent d'éveiller l'enfant à la musique, au théâtre ou encore à la découverte et au respect de la nature.

Les équipes veillent à rendre l'enfant **acteur** de ses vacances .

Les mini-camps : Avant les séjours, les directeurs informeront les familles sur les lieux de campement et le déroulement du mini-camp . Un animateur identifié et diplômé "Bafa" sera désigné comme responsable.

### **Respect du rythme de vie :**

Le respect du rythme des enfants est primordial. Les horaires des repas et du coucher seront fixes et adaptés à l'âge des enfants.

Chaque animateur devra gérer son rythme de vie en collectivité. Le directeur, responsable, devra être vigilant afin que chacun trouve un rythme qui permette d'être toujours disponible avec les enfants jusqu'à la fin du séjour.

### **Responsabiliser l'enfant :**

Ce n'est pas parce que les enfants ont une liberté de choix dans les activités qu'ils peuvent tout faire. La vie en collectivité implique, de respecter les autres... Avoir le choix dans les activités ne signifie pas "faire n'importe quoi, n'importe quand..."

Des règles seront donc fixées dès le départ. Elles seront à respecter tout au long du séjour.

Quelques tâches seront également réparties entre toute l'équipe (animateurs et enfants) : aider à faire la vaisselle, mettre la table et la débarrasser.

Ceci est important et vise à responsabiliser les enfants et les animateurs quant à la propreté des locaux.

### **L'accompagnement individuel de la vie collective :**

La législation française sur la protection des mineurs ainsi que la réglementation des centres de vacances sont appliquées.

L'encadrement est composé d'au moins 1 animateur pour 8 participants dont il est le référent.

Les animateurs veillent à l'application du règlement intérieur édicté par le directeur du centre, au respect des horaires et des temps de repos induits par l'âge des participants.

Aucune sanction collective, humiliation, violences corporelles et incitation à la délation ne sont tolérées et imposées aux participants.

### **Les voyages :**

Pour les voyages en bus, un responsable, désigné par le directeur du séjour, s'assure de la conformité du transport. Il a pris connaissance de la législation relative à l'accompagnement de groupes d'enfants en cvl et rappelle aux conducteurs la réglementation ( heures et amplitude de conduite). Les voyages en autocar sont encadrés par au minimum 1 animateur pour douze participants. Pour le retour et sauf spécification expresse des parents ou personnes autorisées, les enfants seront pris en charge par le personnel d'encadrement jusqu'à l'arrivée des parents ou des responsables.

### **La restauration :**

Pour les repas, (petit-déjeuner, déjeuner, goûter, dîner), les quantités sont adaptées aux âges des participants et à leurs activités. Ils garantissent quotidiennement le bon équilibre des apports protidiques, protéiques, glucidique et lipidiques. Les animateurs prennent leurs repas avec les enfants. Les régimes particuliers sont respectés.

Les équipes d'encadrement connaissent l'HACCP fixant les conditions de l'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social. Elles s'en approchent en appliquant des mesures préventives qui sont destinées à éviter les apports de micro-organismes nuisibles et à empêcher la prolifération des bactéries.

### **Le linge :**

Le trousseau des participants est vérifié à l'arrivée et au départ du centre de vacances. En fin de séjour le linge propre est séparé du linge sale. Le blanchissage du linge n'engage aucun surcoût pour les familles.

### **L'infirmierie :**

L'assistant sanitaire est identifié et présenté aux participants dès le début de leur séjour, ses fonctions et responsabilités clairement définies. Les permanences quotidiennes sont affichées et expliquées.

Des fiches de liaisons avec les familles comportent les soins et l'ordonnance médicale des traitements prodigués aux enfants pendant leurs séjours, sachant que toute intervention d'un praticien extérieur sera notifiée aux parents concernés.

### **Les relations entre les familles, l'association et les équipes d'animations :**

La communication avec les **familles** est importante. Au cours de l'année, régulièrement, les adhérents et les familles reçoivent un petit journal les informant de la vie de notre association. Dès l'inscription de l'enfant, nous invitons les parents à participer à l'assemblée générale de l'association à Sagemont. Ils ont ainsi la possibilité de visiter le centre de vacances avant le séjour de leur enfant.

La qualité des relations avec les parents commence donc très tôt au cours de l'année et se poursuit même après les séjours des enfants par des informations sur les nouveautés et les futurs séjours. Les parents sont aussi informés de la possibilité d'adhérer à l'association dans le but de participer activement à la vie associative.

Le site Internet actualisé régulièrement permet de consulter toutes les informations citées ci dessus et d'avoir accès au projet éducatif.

Avant le début du séjour, les directeurs envoient une lettre aux enfants pour leur expliquer le déroulement de la session .

Au cours des sessions, chaque directeur informe les familles du déroulement de ceux-ci par lettre. Un répondeur téléphonique est mis en place pour permettre aux familles de prendre des nouvelles. L'équipe d'animation veille à ce que chaque participant donne de ses nouvelles. Sauf indications expresses et préalables aux séjours, les participants peuvent recevoir des visites, des appels téléphoniques et en passer, selon des conditions proposées dans le document d'information.

### **Les relations avec les équipes d'animations :**

La communication avec les **animateurs** est essentielle pour donner une cohésion au sein des équipes pédagogiques. Pour cela les responsables de l'association et les directeurs mettent en place un week-end pédagogique sur les lieux même du centre de vacances. Ceci permet aux animateurs de s'approprier le projet pédagogique. Des week-ends travaux sont également organisés sur le site pour la préparation matérielle des sessions.

### **L'argent de poche :**

Des conseils pour le montant de l'argent de poche sont adressés aux familles via les documents d'information. Durant le séjour, un mode de garde et gestion éventuelle de l'argent de poche est proposé aux enfants. Les animateurs donnent les conseils afférents à son bon usage, sachant qu'aucun achat n'est imposé. Pour les ados, la gestion de l'argent de poche est libre, sauf si ces derniers ne le souhaitent pas.

### **Le budget :**

Répartition des dépenses en fonction du prix des séjours ( Séjour standard ) : Budget par jour et par enfant : 23 €

Répartition par jour et par enfant :

Alimentation	4 €
Transport :	1.5 €
Salaires charges :	6.5 €
Gaz :	0.40 €
Frais administratifs	0.25 €
Frais éducatifs :	1.2 €
Entretien , petit matériel	0.30 €
Frais de stage Animateurs	0.30 €
Pharmacie	0.25 €
Assurances	0.10 €

Total : 14.8 €

Frais de fonctionnement de l'association : 8.2 €

Les budgets supplémentaires pour les séjours à thèmes sont affectés aux activités particulières, aux transports et aux frais de Camping.

### **Evaluation des sessions :**

Un week-end bilan à Sachemont sera programmé dès la fin des séjours avec les responsables de l'association, les directeurs , et les équipes d'animation afin d'évaluer la qualité des séjours. Le retour d'expériences permettra de mieux anticiper et d'organiser les futurs séjours proposés par l'Association .

Pour l'association Saint Jacques  
Le Président  
Jean Marc TROUP

Site INTERNET : <http://www.Ass-Stjacques.com>  
Ass.StJacques@wanadoo.fr